



SAINT-CERGUES
COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2015

PRESENTS : Mmes M. G. DOUBLET - D.COTTET – R. BOSSON - M.BRIFFAUD - J-M.PEUTET – P.BURNIER - C.SCHNEIDER – J. CREDOZ - M.C. BALSAT – E.FEVRIER – B.SOFI - G.LYONNET – A.BARATAY - M.WIRTH – C.MOUCHET- K.AILLAUD – F. SOUFFLET - A.ZAMENGO

ABSENTS: J.M. COMBETTE - S.BONNARD

PROCURATIONS : F. MOUCHET à P. BURNIER – G. LEONE DE MAGISTRIS à G. DOUBLET – B. DONSIMONI à D. COTTET -

Assiste : Madame Christiane ARMAND

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 20h00 en précisant qu'il y a 2 points à ajouter à l'ordre du jour, à savoir :

- L'approbation du renouvellement de la convention Commune/Maison Bleue concernant la réservation du 2^{ème} berceau.
- L'autorisation d'un recrutement d'un adjoint technique 2^{ème} classe sur un emploi non permanent pour le service scolaire.
-

1°) Approbation du compte-rendu du 09 juillet 2015

Le conseil municipal approuve ce compte-rendu.

2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Madame Marie-Christine BALSAT

3°) informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :

Mme D. COTTET:

P.L.U. : En raison des prescriptions édictées par délibération du 05 mars 2012, il est précisé qu'une 3^{ème} réunion publique doit avoir lieu avant l'arrêt du P.L.U. : la date du **jeudi 27 août 2015** a été fixée et s'ensuivra la mise à disposition du public des plans ainsi que des documents d'étude relatifs au projet global de la révision du P.L.U., aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, pendant un mois. Une information sera transmise dans chaque boîte aux lettres prochainement par le service communication et Commission Urbanisme : la prochaine commission aura lieu le 03 août 2015.

M. C. SCHNEIDER :

Réseau chaleur : Lors de la réalisation des tranchées, des difficultés sont intervenues, un peu de retard s'accumule avec l'arrêt des travaux en raison des vacances de l'entreprise.

-Bâtiment multifonctionnel :

Dès l'automne, en raison des travaux, il y aura beaucoup de désagrément pour l'accès des salles et des délocalisations pour les associations seront nécessaires.

M. R. BOSSON :

Commission travaux :

Les travaux sur la R.D.15 au carrefour de Juvigny avancent bien, les enrobés auront lieu les 4, 5 et 6 août prochains et les travaux seront terminés, après la reprise des entreprises, le 28 août.

Le pare-bise pour l'école maternelle : l'entreprise BARATAY a commencé le 29 juillet par la pose des poteaux, les panneaux seront posés le lundi 31 août, la veille de la rentrée scolaire.

Une campagne de marquage sera faite sur la commune et les places de stationnement devant la mairie, côté Nord seront modifiées.

M. J.-M. PEUTET :

O.N.F. : Une coupe de bois de 25 m³ a été vendue aux Dades par l'entreprise DUCRET pour 3 000 Euros.

Sur l'ancienne décharge, des bottes de foin sont à la disposition d'agriculteurs qui peuvent en avoir besoin.

Une plateforme nationale sur internet a été créée donnant des informations pour se débarrasser de l'ambrosie, plante nocive.

Des plantes dans les Voirons sont attaquées par le bostryche, à voir avec l'O.N.F.

Mme M. BRIFFAUD :

Fiche financière de la commune 2015 : la Dotation Globale de Fonctionnement a baissé de 62 873 Euros et la commune participe au redressement des finances publiques à hauteur de 62 739 Euros.

M Le Maire :

Pharmacie : l'agrément pour la nouvelle pharmacie a été accordé et l'ouverture serait prévue fin novembre.

Un changement de propriétaire et le transfert de licence IV est prévue au 1^{er} septembre prochain pour le salon de thé.

Plus de réunion de municipalité pour le mois d'août, reprise le 27 août à 18 H 30.

4°) **Délégation de signature à Monsieur le Maire** : une décision relative à la fourniture des repas, soit l'entreprise LEZTROY qui se voit reconduire son marché pour un montant annuel de 159 774,79 € T.T.C.

5°) **Calamités publiques : demande de subvention** : En raison des inondations du 04 mai dernier, la commune peut demander une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre des calamités publiques, d'un montant de 12 958 €, montant des travaux à prévoir pour réparer les dégâts occasionnés par les fortes pluies et débordements de ruisseaux : le Conseil Municipal décide de demander cette subvention.

6°) **Communauté d'Agglomération/Commune : convention relative aux bouches d'incendie** : Monsieur le Maire demande de reconduire cette convention qu'Annemasse Agglo détient depuis 2009 pour le compte des 12 communes afin de mutualiser les services et la coordination des maîtrises d'ouvrage et démarre également un schéma de mutualisation pour les années 2015 et 2016 : Le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

7°) **Cession à la commune par les consorts VERNAY la parcelle B 2802 au Clos du Panfonnex** :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la parcelle section B N°2802 sera cédée à la Commune sise au « Clos du Panfonnex » pour pouvoir accéder au torrent du Panfonnex et à son entretien : Le Conseil Municipal décide d'acquérir cette parcelle pour 1 Euro, les frais liés à cette vente seront à la charge du vendeur.

8°) **Renouvellement de la convention Commune/Maison Bleue d'Annemasse concernant la réservation du 2^{ème} berceau à la crèche** : Monsieur le Maire présente cette convention à renouveler pour un montant de 11 000 € annuellement : le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement et sa signature.

9°) **Autorisation de recruter un agent non-titulaire sur un emploi non permanent, dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité** : Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il est nécessaire de prévoir un adjoint technique 2^{ème} classe, pour les services scolaires, afin d'aider à la cantine et pour les remplacements éventuels, pour une durée de 11 heures/semaine : Le Conseil Municipal décide de créer cet emploi en raison de 11 h/semaine pour les services scolaires.

-Prochaine séance du conseil municipal fixée au jeudi 03 septembre 2015.

La séance est levée à 21 heures 30.

La secrétaire de séance,

Marie-Christine BALSAT

